



LA POSTE

Communiqué de presse

Paris, le 29 juillet 2016

Evolution des tarifs du courrier et du colis au 1^{er} janvier 2017

Pour assurer la pérennité du service universel dans un contexte de baisse des volumes du courrier, et continuer d'innover pour s'adapter aux usages et aux besoins de ses clients, La Poste procédera à des ajustements tarifaires le 1^{er} janvier 2017. Ces ajustements s'inscrivent dans le cadre du dispositif d'encadrement pluriannuel des tarifs (« price cap ») décidé par l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) le 25 juillet 2014 :

- **Ajustement des tarifs courrier avec un avantage tarifaire renforcé pour la Lettre verte**
- **Maintien de l'avantage tarifaire pour les timbres à imprimer chez soi**
- **Stabilité des tarifs Colissimo Grand Public jusqu'à 2kg**
- **Stabilité des tarifs de base du courrier publicitaire pour la deuxième année consécutive**

- Les tarifs courrier augmentent de 3,1 % en moyenne.

Le prix de la **Lettre verte** passera de **0,70 € à 0,73 €** tandis que le **timbre prioritaire** passera de **0,80 € à 0,85 €**. La Lettre verte, distribuée en 48h, plus économique et plus écologique, est désormais majoritairement utilisée avec 134 millions de lettres distribuées chaque mois. Pour tenir compte des usages de ses clients, La Poste a ainsi décidé de renforcer l'avantage tarifaire proposé par la Lettre verte qui est porté à 12 centimes par rapport à la Lettre prioritaire, contre 10 centimes actuellement. Avec un tarif à 0,73 €, la Lettre verte se situe en-dessous de la moyenne européenne des produits économiques (0,75 €) tout en proposant un délai de distribution plus rapide (2 jours contre 3 ou 4 jours dans la plupart des autres pays). L'offre de La Poste est ainsi la plus modulaire d'Europe, avec le plus large choix de tarifs et de délais .

- La Poste maintient en 2017, **une remise de 2 centimes par rapport au prix du timbre classique pour tout achat de timbres à imprimer chez soi** (service MonTimbrenLigne, accessible via laposte.fr) afin de faire bénéficier ses clients de ce service innovant.

- **Les tarifs des Colissimo pour les envois domestiques des particuliers jusqu'à 2kg resteront stables après une baisse significative en 2016**. Les envois de moins de 2kg représentent 80 % des volumes de colis envoyés par le grand public. A service comparable (suivi, J+2), l'offre Colissimo est l'une des plus accessibles d'Europe. Colissimo France (0/250g) Grand Public restera par exemple à 4,90€.

- Pour les entreprises, afin d'encourager l'utilisation du Média courrier, **les tarifs de base du courrier publicitaire (marketing direct) restent inchangés pour la deuxième année consécutive**. Les produits de la gamme industrielle de courrier de gestion verront, quant à eux, leurs tarifs évoluer en moyenne de 1,9 % en 2017 soit la plus faible hausse tarifaire depuis 5 ans.



LA POSTE

Repères

La dépense des ménages en produits postaux est de l'ordre de 45 € par an en moyenne, soit moins de 4 € par mois. L'impact de la hausse sera donc limité à moins de 2€ par an et par ménage.

Contact presse
Le Groupe La Poste
01 55 44 22 37